Un Message de son Excellence Lieutenant Gouverneur par Mr. William Bouthieller, Gentelhomme Aussier de la Verge Noire:

Mr. l'Orateur,

Je suis commandé par son Excellence le Lieutenant Gouverneur, d'insermer cette monorable Chambre, que c'est le plaisir de son Excellence que les Membres d'icelles se rendent immédiarement auprès de son Excellence, dans la Chambre du Conseil Legislatif.

En consequence Mr. l'Orateur s'est rendu, avec la Chambre, auprès de son Excellence; Et son Excellence a bien voulu donner, au nom de sa Majesté la sanction Royale aux Bills publics qui suivent, sa-voir:

- Acte qui pourvoit des Officiers Rapporteurs pour les Chevaliers, Citoyens et Bourgeois pour servir en Assemblée, et qui régle les Elections à être tenues en consequence.
- Acte qui continue encore, pour un tems limité, un Acte passé dans la trente septième année du Règne de Sa Majesté, intitulé, "Acte pour la meilleure préservation du Gouvernement de Sa Majesté, tel qu'il est heureusement établi par la Loi en cette Province."
- Acte qui continue encore, pour un tems limité, un Acte passé dans la trente sixième année du Règne de Sa Majesté, intitulé, "Acte qui sait une provision temporaire pour le réglement du Commerce entre cette Province et les États Unis de l'Amérique, par terre ou par la navigation intérieure."
- Acte pour appointer des Commissaires pour traiter avec des Commissaires, appointés ou qui seront appointés par la Province du Haut Canada, aux essets y mentionnés.
- Acte qui donne de plus amples pouvoirs aux Gouvernement Exécutif pour prévenir l'introduction des Maladies pestilentielles ou contagieures dans cette Province.

Acte pour ériger un Pont sur la Riviere Jacques Cartier.

Pр

Acte